

SBBK | CSFP |

Schweizerische Berufsbildungsämter-Konferenz

Conférence suisse des offices de la formation professionnelle

Conferenza svizzera degli uffici della formazione professionale

Conferenza svizra dals uffizis da la furmaziun professiunala

Eine Fachkonferenz der Kantone (EDK) | Une conférence spécialisée des cantons (CDIP)

24 mai 2024

Rapport annuel 2023 de la CSFP élargie



Table des matières

1	La CSFP et ses organes	4
1.1	Assemblée plénière et Assemblée générale (CSFP élargie)	4
1.2	Comité	4
1.3	Bureau	4
1.4	Commissions	4
1.5	Secrétariat	5
2	Autres organes (du partenariat de la formation professionnelle)	5
2.1	CSFO	5
2.2	CTFP	5
3	Activités	6
3.1	Optimisation des processus de développement des professions	6
3.2	Semaine de la formation professionnelle	7
3.3	Initiative sur les soins infirmiers	7
3.4	Participation à des procédures d'audition	7
3.5	Engagement LENA (accompagnement du choix professionnel et attribution des places d'apprentissage)	8
3.6	Échanges entre la CESFG et la CSFP	8
3.7	Forums de dialogue	9
3.8	Journées thématiques et conférences	9
4	Projets	10
4.1	Optimisation des processus et des mécanismes d'incitation : développement des professions	10
4.2	Positionnement des écoles supérieures	10
4.3	eCG 2030, MP 2030 et plans d'études cadres pour les responsables de la formation professionnelle	11
4.4	viamia	11
4.5	Mise en œuvre de la stratégie nationale OPUC	12
4.6	Fédération des données	12
4.7	OPTIMA	12
4.8	Formation et qualification des adultes	13
4.9	Flexibilisation	14

4.10	Projet profilsdexigences.ch : instruments scolaires d'aide au choix professionnel et de préparation à l'apprentissage	14
5	Séances des organes de la CSFP en 2023	15
6	Membres	17
6.1	Assemblée plénière	17
6.2	CSFP élargie	20
6.2.1	Orientation professionnelle, universitaire et de carrière (CS OPUC)	20
6.2.2	Formation continue (CSFC)	21
6.3	Comité	21
6.4	Commissions	22
6.4.1	Commission Formation professionnelle initiale (CFPI)	22
6.4.2	Commission Formation et qualification des adultes (CFQA)	22
6.4.3	Commission Développement des professions (CDP)	22
6.4.4	Commission Financement de la formation professionnelle (CFFP)	22
6.4.5	Commission Écoles supérieures (CES)	23
6.4.6	Commission Organisation et processus (COP)	23
6.4.7	Commission Procédures de qualification (CPQ)	23
6.4.8	Commission CSFO (CCSFO)	23
6.4.9	Commission Transitions (CTR)	23
6.5	Sous-commissions et autres	24
6.5.1	Sous-commission Lieux de formation de la Suisse alémanique	24
6.5.2	Sous-commission Formation professionnelle initiale (Suisse alémanique)	24
6.5.3	Sous-commission Formation professionnelle initiale (Suisse romande)	24
6.5.4	Commission spécialisée Gestion des données de la formation professionnelle	24
6.5.5	Groupe de coordination Formation et qualification des adultes (Suisse alémanique)	25
7	Secrétariat	26
8	Annexes	27

1 La CSFP et ses organes

1.1 Assemblée plénière et Assemblée générale (CSFP élargie)

La CSFP s'est réunie en 2023 à l'occasion de deux assemblées plénières et d'une assemblée générale de la CSFP élargie. En plus des cheffes et chefs d'office de la formation professionnelle, y assistent également les cheffes et chefs d'office directement subordonnés au conseiller ou à la conseillère d'État de leur canton pour les thématiques de l'orientation professionnelle, universitaire et de carrière ainsi que de la formation continue.

La CSFP élargie s'est réunie les 23 et 24. mai 2023 lors de l'assemblée générale des membres à Rapperswil. Les assemblées plénières ont eu lieu le 23 février et le 14 septembre 2023 à Berne.

1.2 Comité

Le comité est composé de dix membres en tout. Le président ou la présidente, les deux vice-présidents ou vice-présidentes et les deux présidents ou présidentes de la CS OPUC et de la CSFC en sont membres d'office. La direction du CSFO, la ou le responsable du secrétariat général de la Conférence latine de l'enseignement postobligatoire (CLPO) ainsi qu'un représentant ou une représentante du SEFRI participent aux séances du comité à titre d'hôtes permanents. Le comité gère les dossiers stratégiques de la CSFP, et charge les commissions de la CSFP de l'élaboration des positions de la CSFP à l'attention du comité.

Le comité s'est réuni sept fois en séance ordinaire en 2023; les journées de réflexion du comité ont eu lieu les 9 et 10 novembre 2023 à Morges.

1.3 Bureau

Le bureau de la CSFP se compose du président ou de la présidente, des deux vice-présidents ou vice-présidentes et de trois personnes issues du secrétariat de la CSFP. Les tâches du bureau sont d'opérer un tri parmi les dossiers en cours et de préparer les séances du comité et de l'assemblée plénière.

En 2023, le bureau de la CFSP s'est réuni pour dix séances en ligne, dont deux séances extraordinaires.

1.4 Commissions

Les tâches de la Conférence sont remplies par huit commissions permanentes couvrant les domaines suivants:

- Formation professionnelle initiale (CFPI)
- Formation et qualification des adultes (CFQA)
- Développement des professions (CDP)
- Financement de la formation professionnelle (CFFP)
- Écoles supérieures (CES)

- Organisation et processus (COP)
- Procédure de qualification (CPQ)
- CSFO (CCSFO)
- Transitions (CTR)

Les commissions peuvent mettre sur pied des sous-commissions et des groupes de travail (régionaux) pour effectuer diverses tâches.

1.5 Secrétariat

En 2023, le secrétariat de la CSFP a préparé les assemblées plénières et l'assemblée générale de même que les séances du comité ; il a assuré la gestion des affaires de toutes les commissions et a mis en œuvre les objectifs annuels formulés.

Le départ de Marc Schreyer s'est traduit par des changements de personnel au sein du secrétariat en 2023. Amandine Mekolo a remis à Franziska Wiedmer le secrétariat de la commission Transitions, Franziska Wiedmer reprenant également le secrétariat administratif assuré auparavant par Marc Schreyer. La nouvelle structure adoptée au sein de l'unité de coordination II, avec ses deux directions spécifiques portant sur la formation générale et sur la formation professionnelle, a fait ses preuves et permet d'offrir, en interne comme en externe, un soutien et une coordination efficaces et appropriés.

2 Autres organes (du partenariat de la formation professionnelle)

2.1 CSFO

Le Centre suisse de services Formation professionnelle | orientation professionnelle, universitaire et de carrière continue de traverser un processus de changement. Les décisions de la CDIP portant sur l'établissement du budget et d'un financement par projet séparé ont fourni au CSFO une base solide lui permettant de poursuivre ses axes de développement, en passant des classiques produits imprimés aux offres numériques et à l'élaboration de banques de données. Le renouvellement des sites formationprof.ch et orientation.ch implique de grands projets, ce qui vaut également pour le système qui remplacera BDEFA² ainsi que les travaux ultérieurs de coordination qui concernent les procédures de qualification.

2.2 CTFP

En 2023, les membres de la Conférence tripartite de la formation professionnelle (CTFP) se sont réunis pour huit séances en mode présentiel et huit échanges en ligne. À la fin de 2023, le SEFRI a chargé la société Interface de

procéder à une évaluation de la nouvelle structure de gouvernance de la CTFP, avec son sommet national et ses forums de dialogue. Les résultats seront connus au début de 2024.

La CSFP et la CDIP sont représentées au sein de la CTFP par Christophe Nydegger, Niklaus Schatzmann et Peter Marbet (hôte permanent). Le rapport annuel 2023 de la CTFP est consultable [ici](#).

3 Activités

3.1 Optimisation des processus de développement des professions

Dans le sillage de la Table ronde de mai 2022 consacrée au développement des professions, les partenaires de la formation professionnelle ont passé le processus « au peigne fin » et proposé des mesures d'optimisation. Le groupe d'accompagnement Développement des professions de la CTFP s'est vu chargé de concrétiser les mesures et d'en transmettre la responsabilité aux partenaires de la formation professionnelle compétents en la matière. Il a déjà été possible de mettre en œuvre quelques mesures depuis lors :

Procédure à suivre en cas de consensus ou de divergences d'opinions

Pour optimiser la recherche du consensus entre partenaires de la formation professionnelle, il conviendra de discuter dorénavant en amont des éléments fondamentaux de la révision et de fixer suffisamment tôt le cadre (conditions types) dans lequel s'inscrit cette dernière.

Cela permet d'évaluer quels sont les points à défendre et de décider à partir de quel moment il convient de faire appel au niveau hiérarchique supérieur. Si la révision avance dans le sens des conditions types définies en commun, on peut admettre qu'il y a consensus entre les partenaires.

Examen quinquennal : inclure les écoles professionnelles dans les enquêtes auprès des cantons

Les écoles professionnelles seront désormais incluses dans l'enquête auprès des cantons afin de rapprocher les écoles de ces derniers dans le processus de révision et de consolider leurs positions de manière ciblée. Cela signifie que les offices cantonaux transmettent désormais les enquêtes de la commission Développement des professions (CDP) de la CSFP à leurs écoles, les font remplir et consolident / résumement les réponses en tenant compte des retours de la surveillance des apprentissages et des responsables des examens.

Représentantes et représentants des écoles dans les commissions DP&Q

Le SEFRI a complété le texte de référence relatif à l'article des ordonnances sur la formation professionnelle qui se rapporte à la composition des commissions DP&Q, de sorte qu'à l'avenir, en plus des enseignantes et enseignants, les écoles professionnelles pourront également déléguer des membres de leur direction dans les commissions DP&Q, par ex. des directeurs ou directrices (adjoints), ou des responsables de division. Ces déléguées et délégués représenteront ainsi les aspects organisationnels des écoles, les conditions types et les défis en lien avec la mise en œuvre dans les écoles, tandis que les enseignantes et enseignants feront valoir les aspects touchant au contenu des formations ou relevant de la pédagogie ou de la didactique. La CSFP accueille favorablement cet aménagement, en ce sens qu'il permet d'intégrer plus directement dans le processus de développement des souhaits émis par les cantons en matière d'organisation structurelle des écoles.

Listes de référence pour la caractérisation d'une révision complexe

Pour que les cantons puissent agir en tant que partenaire fort, il est important pour eux d'identifier rapidement les

révisions complexes qui se présentent. La liste de référence présente les critères permettant aux déléguées et délégués des cantons et à la CDP d'évaluer s'il s'agit d'une révision complexe nécessitant des mesures spéciales ou supplémentaires au sein des structures ordinaires. La liste de référence constitue le chapitre 7 du dossier de travail 2024 à l'intention des délégué-es des cantons.

3.2 Semaine de la formation professionnelle

Anciennement journée intercantonale de la formation professionnelle (connue en allemand sous le nom de « Radiotag »), la semaine de la formation professionnelle a été pour la première fois réalisée selon son nouveau concept du 8 au 12 mai 2023. La nouvelle formule se traduit par la prolongation de l'événement sur une semaine, le recours à des supports médiatiques supplémentaires, l'établissement de partenariats et le rafraîchissement du logo. Une enquête a montré que malgré le bref délai de préparation, il a été possible de mettre le dispositif en œuvre avec succès dans la plupart des cantons. La formation professionnelle a donc pu se faire plus présente et obtenir davantage de temps d'antenne dans presque tous les cantons. Ont participé à l'opération 22 cantons, 30 stations de radio et d'autres médias, avec le grand retour du canton de Zurich. De nouveaux partenaires, à savoir orientation.ch et *Lehrberufe Live!*, ont rejoint formationprof.ch et Swiss Skills.

Pour la troisième fois, Kathrin Kiener, de *logoskom* (coordination) et Rolf Marti, de *kommpr* (rédaction et site web) ont été chargés par la CDIP et la CSFP de fonctionner comme poste de coordination. Les représentantes et représentants des cantons, les médias associés, la CSFP et le poste de coordination ont pu collaborer de manière efficace et constructive.

La CSFP a adressé au SEFRI une demande de crédit supplémentaire en novembre 2023. Par rapport au financement octroyé par le SEFRI en avril 2023 pour la période 2023–2025, ce financement comprend des montants plus élevés pour couvrir les frais de la coordination du projet, des subventions forfaitaires destinées à davantage de cantons (Zurich en 2023, Thurgovie et Schaffhouse en 2024 avec au total 5 stations de radio supplémentaires) et un relèvement de 6000 à 7000 francs des forfaits alloués aux cantons par station de radio. La CSFP a reçu une réponse positive du SEFRI concernant le crédit supplémentaire le 31 janvier 2024.

3.3 Initiative sur les soins infirmiers

En 2023, la prise de position commune de la CDS et de CDIP sur la mise en œuvre de la première étape de l'initiative sur les soins infirmiers a permis de marquer un jalon dans le processus. L'offensive de formation revêt un rôle de premier plan dans ce secteur, car il s'agit de définir concrètement le montant des contributions pour la formation en soins infirmiers dans les écoles supérieures et les hautes écoles spécialisées. À cet effet, la CDIP et la CDS ont organisé une séance d'information, à laquelle ont participé plusieurs membres de la CSFP, certains cantons y présentant leurs modèles de mise en œuvre.

3.4 Participation à des procédures d'audition

En 2023, la CSFP a élaboré des prises de position modèles à l'intention de ses membres en lien avec les procédures d'audition et de consultation suivantes:

- Seize propositions de réponse à des auditions relatives à dix-huit ordonnances sur la formation et sur deux champs professionnels (commission Développement des professions)
- Prise de position modèle concernant le guide « Intégration des langues étrangères dans la formation professionnelle initiale » (commission Formation professionnelle initiale)

Le secrétariat de la CSFP a soit élaboré lui-même des prises de position modèles à l'intention du Secrétariat général de la CDIP ou des offices cantonaux de l'éducation et de la formation, soit pris une part importante à leur élaboration :

- Prise de position modèle pour la procédure de consultation relative à la reconnaissance des qualifications professionnelles étrangères, concernant l'Accord passé entre la Suisse et le Royaume-Uni sur la reconnaissance des qualifications professionnelles : ce nouveau traité a été négocié dans le sillage du Brexit et il est destiné à maintenir le système de reconnaissances réciproques qui étaient garanties par le droit de l'Union européenne.
- Prise de position modèle concernant la modification de l'ordonnance relative à l'admission, au séjour et à l'exercice d'une activité lucrative (OASA) : cette ordonnance du Secrétariat d'État aux migrations (SEM) règle les bases légales s'appliquant aux personnes sans titre de séjour régulier (requérantes et requérants d'asile et sans-papiers) pour qu'elles puissent tout de même entamer une formation professionnelle initiale en Suisse.
- Prise de position modèle pour la procédure de consultation relative à la modification apportée à l'ordonnance 5 relative à la loi sur le travail (OLT 5) : dans ce dossier, la CSFP a donné l'impulsion pour cette adaptation de l'ordonnance. Alors que les conditions types régissant les travaux dangereux effectués dans le contexte de la formation professionnelle initiale ont été clarifiées, ce n'était pas le cas pour les offres de préparation à la formation professionnelle initiale (offres transitoires). Il est dorénavant prévu de permettre aux entreprises de faire effectuer des travaux dangereux à des jeunes dans certaines conditions, dont les offres transitoires.

3.5 Engagement LENA (accompagnement du choix professionnel et attribution des places d'apprentissage)

Les partenaires de la formation professionnelle se sont retrouvés le 13 décembre 2023 pour faire ensemble un deuxième point de la situation, après 2022, sur la manière dont l'engagement concernant l'accompagnement du choix professionnel et l'attribution des places d'apprentissage (LENA) est mis en œuvre et quelles sont les expériences faites dans ce contexte. L'engagement pris a porté ses fruits, et tous les acteurs concernés sont convaincus de sa valeur ajoutée, car la pression qui pousse à conclure des contrats d'apprentissage de plus en plus tôt a diminué. Les acteurs saluent également le fait que la décision de fixer la date de mise en ligne au 1^{er} avril ait été annulée grâce à cet engagement. Les partenaires de la formation professionnelle ont convenu qu'il faudra investir davantage dans la communication à partir du printemps 2024, de manière à plaider auprès des associations professionnelles la cause de l'engagement LENA et du respect des délais fixés.

3.6 Échanges entre la CESFG et la CSFP

Dans leurs échanges en ligne des années précédentes, les comités de la CSFP et de la CESFG avaient mis l'accent sur des sujets liés aux situations de crise, telles que la pandémie de coronavirus, l'afflux de jeunes réfugiés en provenance de l'Ukraine et le risque de pénurie énergétique. Deux de ces échanges ont encore eu lieu au début de l'année. Il a ensuite été décidé d'inclure les dossiers courants dans ces échanges, en leur imprimant

un rythme trimestriel, ce qui a conduit à discuter de sujets liés à la numérisation ou de porter l'attention sur les éléments communs de la formation commerciale en école et en entreprise.

3.7 Forums de dialogue

Le 6 septembre 2023, la CSFP a organisé au *Berner Bildungszentrum Pflege* le forum de dialogue destiné aux prestataires de formations en école et à ceux de cours interentreprises. Les thèmes abordés ont été le financement et la définition du rôle et des tâches assumées par les cours interentreprises.

Menée en trois groupes, la discussion a montré que le caractère hétérogène des professions et des branches se retrouve dans la diversité des définitions applicables au rôle des cours interentreprises. Les participantes et participants se sont tout de même demandé s'il n'était pas possible de définir un certain cadre dans lequel s'inscrirait le calcul du nombre de jours de cours interentreprises. Il s'agirait ici de bonnes pratiques portant sur leur rôle, le nombre de jours de cours et les frais journaliers. La commission Financement de la formation professionnelle de la CSFP va de surcroît explorer la possibilité d'un réajustement du financement.

Le forum de dialogue a été jugé comme étant par essence un enrichissement pour les partenaires : même si les acteurs ne sont pas tous du même avis, il est important de favoriser les échanges en ouvrant ensemble la voie à un gain d'efficacité du système.

Les forums de dialogue organisés en 2023 par les autres partenaires de la formation professionnelle étaient consacrés aux écoles supérieures le 5 avril, aux employeurs le 2 mai et aux employés le 8 mai 2023.

3.8 Journées thématiques et conférences

En 2023 (le 1^{er} février et le 13 décembre), la Conférence suisse de la formation continue (CSFC) a organisé deux sessions de dialogue qui portaient sur l'inclusion numérique. Ces rencontres ont permis à des partenaires privés et publics confrontés à la thématique de l'inclusion numérique de se rencontrer, et elles ont révélé la diversité des mesures déjà existantes ou en cours de développement.

Quant à la sous-commission alémanique Surveillance de l'apprentissage, elle a organisé le 30 mars 2023 sa Séance de printemps, intitulé *Verletzung der persönlichen Integrität einer lernenden Person, u.a. durch sexuelle Übergriffe im Lehrbetrieb: Pflichten, Aufgaben und Grenzen der kantonalen Lehraufsicht* (traduction officielle : Atteinte à l'intégrité personnelle d'une personne en formation, notamment par des abus sexuels dans l'entreprise formatrice : obligations, tâches et limites de la surveillance cantonale de l'apprentissage). Y ont participé près de 90 personnes issues de la surveillance cantonale de l'apprentissage en Suisse alémanique et dans les cantons bilingues.

Pour sa part, la commission Écoles supérieures (CES) a organisé le 19 septembre 2023 un colloque spécialisé à Berne, au cours duquel différents instruments de mise en œuvre de la recommandation de la CSFP sur la surveillance des ES ont été présentés et un échange fructueux sur la surveillance a pu être initié. Le colloque sera reconduit le 17 septembre 2024 à Berne.

La commission Formation professionnelle initiale (CFPI) a organisé la Séance d'automne nationale pour la surveillance des apprentissages et des écoles les 2 et 3 novembre 2023 à Lavey-les-Bains (VD) / Saint-Maurice (VS). Les points forts en ont été la présentation par Stefan Wolter du rapport 2023 sur l'éducation en Suisse, de même que le sujet de l'intelligence artificielle. Ces thématiques ont été approfondies et traitées en collaboration

avec les entreprises formatrices, les écoles professionnelles, des représentantes et représentants du monde économique, de la HEFP, de l'EPFL, ainsi que des commissions Développement des professions CDP et Formation professionnelle initiale CFPI. Plus de 100 personnes ont participé à cette séance d'automne.

La commission Développement des professions CDP a organisé la séance d'information à l'intention des déléguées et délégués des cantons le 7 décembre 2023 à Berne. Y ont participé 60 représentantes et représentants des cantons de toutes les régions linguistiques, qui ont fréquenté quatre ateliers.

4 Projets

4.1 Optimisation des processus et des mécanismes d'incitation : développement des professions

Le processus mis en place pour le développement des professions revêt une grande importance, car c'est durant cette phase qu'il faut attirer l'attention sur de possibles difficultés que rencontre la mise en œuvre au niveau cantonal, afin que cette dernière puisse ultérieurement se dérouler sans accroc. La réduction de la complexité a toujours été la préoccupation majeure de la CSFP dans les révisions des professions, afin que l'exécution sur le plan cantonal puisse être garantie pour l'ensemble des 250 formations professionnelles initiales, dans toutes les régions linguistiques. Les révisions complexes intervenues dans les domaines de la formation commerciale, du commerce de détail et des professions MEM ont donné lieu à des discussions au sein de la CDIP, débouchant à leur tour sur des réflexions quant à la manière d'informer mieux et suffisamment tôt les autorités des révisions touchant les formations professionnelles, avec leur impact sur l'exécution cantonale et les coûts qui s'ensuivent. En 2024, un groupe de travail interorganes va travailler sur des possibilités de mieux intégrer la CDIP dans le processus de développement des professions auquel sont associés les partenaires de la formation professionnelle.

4.2 Positionnement des écoles supérieures

Le projet Positionnement des écoles supérieures trouve son origine dans deux interventions politiques datant de 2018 (18.3392 et 18.3240). En 2023, les partenaires de la formation professionnelle ont formulé des propositions concrètes dans ce contexte. Ce processus a permis de dégager un large consensus sur les mesures propres à renforcer les écoles supérieures et la formation professionnelle supérieure (protection de l'appellation pour les ES en tant qu'institutions, réexamen du financement des ES selon les tarifs AES, création d'un forum de dialogue pour les ES, intensification de la collaboration entre les acteurs de la formation professionnelle supérieure et des hautes écoles spécialisées, campagnes de marketing et communication). La mesure principale, à savoir l'introduction des titres complémentaires de *Professional Bachelor* et *Professional Master* dans la formation professionnelle supérieure, reste toutefois contestée. Si les acteurs et actrices de la formation professionnelle estiment clairement qu'une introduction de tels titres serait souhaitable, les hautes écoles se montrent quant à elles plus réservées. Dans ce contexte, la discussion menée au sein de la CDIP a été nourrie. Le processus politique a été entamé lors du sommet national de la formation professionnelle de 2023. Le Conseil fédéral va

conduire en 2024 une procédure de consultation sur une modification de la loi sur la formation professionnelle (LFPr).

4.3 eCG 2030, MP 2030 et plans d'études cadres pour les responsables de la formation professionnelle

Le développement de la formation professionnelle mené par les partenaires comprend notamment la révision de trois plans d'études cadres importants et des actes législatifs qui leur sont attachés : culture générale dans la formation professionnelle initiale, maturité professionnelle et formation des responsables de la formation professionnelle. Les cantons se sont impliqués dans ces trois projets menés à l'enseigne de Formation professionnelle 2023 en dégagant des ressources en personnel et en apportant leur connaissance des dossiers ; ils se sont partagé avec le SEFRI la direction du projet eCG 2030.

Ce dernier vise à opérer un rapprochement entre la culture générale et l'enseignement professionnel, à renforcer les compétences en langue et communication et à revoir la procédure de qualification. Il s'agit par ailleurs d'harmoniser et de rendre plus contraignante la mise en œuvre de l'enseignement de la culture générale, de manière à améliorer l'assurance de la qualité et le développement de cette dernière. Les projets de documents de référence ont été finalisés en 2023 et une consultation cantonale se tiendra en 2024. Comme la coordination et la qualité de l'exécution (mise en œuvre) est l'un des objectifs assignés au projet eCG 2030, les cantons ont lancé un volet spécifique à cet effet. Ils ont défini en 2023 quels sont les documents de référence à établir, afin que les bases de la formation révisée eCG 2030 puissent entrer en vigueur le 1er août 2026 de manière efficace et efficiente.

Les leçons dispensées dans le contexte d'eCG 2030 sont revues en fonction de concepts pédagogiques largement appliqués (apprentissage autorégulé accompagné, *blended learning*). L'anglais est désormais une discipline obligatoire de la maturité professionnelle (MP), tandis que la réglementation est assouplie pour le travail interdisciplinaire dans les branches (TIB). Les compétences des disciplines fondamentales ainsi que les compétences interdisciplinaires sont revues afin de maintenir l'aptitude aux études HES des titulaires de la maturité professionnelles. En outre, des précisions et des clarifications sont apportées à la pratique et aux directives déjà en vigueur. En 2023, les documents de référence ont été finalisés sous forme de projets (consultation cantonale en 2024).

Le plan d'études cadres révisé pour les formateurs et formatrices montre clairement quelles sont les responsabilités de la Confédération et des cantons en la matière. Sur le plan formel, le nombre d'objectifs de formation a été réduit, certaines formulations retouchées, avec mention des mégatendances telles que la numérisation et la durabilité. En 2023, les documents de référence ont été finalisés sous la forme de projets destinés à la procédure d'audition.

4.4 viamia

Le programme viamia est devenu partie intégrante de l'offre des services cantonaux d'orientation professionnelle, universitaire et de carrière (OPUC). Produit proposé uniformément dans toute la Suisse, viamia est venu consolider l'OPUC en tant que prestation globale. L'évaluation menée par le bureau de recherche et de conseil Ecoplan, dont les résultats seront publiés en mars 2024, atteste du taux de satisfaction élevée des clientes et clients du programme, qui n'hésitent pas à le recommander. Le produit rencontre un grand succès auprès du groupe cible des travailleurs et travailleuses de plus de 40 ans, et il contribue de manière vérifiable au maintien de la capacité de ces personnes à se maintenir sur le marché du travail. Les cantons se sont efforcés de s'adresser

directement auprès du groupe des personnes aux qualifications moindres pour que celles-ci participent davantage à viamia. La [plateforme en ligne](#) d'auto-évaluation reste à la disposition des personnes désireuses de faire elles-mêmes le point sur l'évolution de leur propre carrière.

4.5 Mise en œuvre de la stratégie nationale OPUC

À l'automne 2021, la CDIP a approuvé la stratégie nationale OPUC de même que le plan d'action y relatif pour une première phase de mise en œuvre devant durer jusqu'à fin 2023. Au printemps 2023, la CS OPUC a présenté à la CDIP son plan d'action actualisé, entamant ainsi la deuxième phase de mise en œuvre.

L'action prioritaire « définition des compétences de gestion de carrière » a pu être menée à son terme à la fin de l'année. Un rapport définissant ces compétences en relation avec chaque étape de la vie est maintenant disponible. Elles aident chacune et chacun à gérer son choix professionnel et sa carrière de manière active et autonome. Quant à l'action « mise à jour du profil de qualification des conseillères et conseillers en orientation professionnelle, universitaire et de carrière », elle est également presque achevée. Les résultats obtenus sont pertinents pour la formation des futurs professionnels et professionnels du domaine et leur formation continue. Le projet Numérisation a constitué un autre jalon important : en collaboration avec l'organisation *staatslabor*, la CS OPUC définit des champs d'action et des options dans le domaine de la numérisation.

4.6 Fédération des données

Le projet « Fédération des données dans la formation professionnelle » a pour but de simplifier l'échange de données dans la formation professionnelle à l'échelle suisse et de permettre une meilleure utilisation des données. Il repose essentiellement sur la mise en place d'une infrastructure technique qui permette d'échanger, de consulter et d'exploiter des données dans toute la Suisse, sans que les jeux de données doivent être stockés de manière centralisée en un seul endroit.

En mars 2023, Educa a terminé la phase de conception et remis un dispositif détaillé en trois volets sur le projet. En juin 2023, après décision de la direction du SEFRI et de l'Assemblée plénière de la CDIP, ce projet a néanmoins été stoppé au terme de sa phase de conception, en raison de la complexité de la situation initiale, de la portée considérable que revêt la démarche et de priorités différentes que s'est fixées la formation professionnelle. La suite des travaux reste ouverte, Educa proposant en 2024 d'autres possibilités de poursuivre le projet.

4.7 OPTIMA

D'autres projets visant à optimiser les flux actuels de données au niveau national sont menés à l'enseigne d'« OPTIMA » et sous la responsabilité de la commission Organisation et processus (COP). Ils mettent actuellement l'accent sur les travaux menés dans les cantons, qui portent sur l'introduction et la mise en œuvre des documents de référence issus des projets « Harmonisation de l'échange de données entre les offices de la formation professionnelle » (HAKA), « Norme eCH pour la formation professionnelle » et « *Secure Data Exchange* » (sedex), ce dernier apportant jusqu'à fin 2025 une première harmonisation de taille entre les processus d'échange de données centralisé entre les cantons. En 2023, la structure revue dans le domaine de la gestion des données pour la formation professionnelle s'est en outre implantée, et jusqu'ici les nouveaux organes et partages de compétences ont soit fait leurs preuves soit font l'objet d'améliorations continues.

Les organes sont régulièrement informés des divers projets menés à l'enseigne d'« OPTIMA » et un aperçu des projets et services d'échange de données est actualisé chaque semestre. Ce dernier comporte notamment une feuille de route récapitulant les activités du CSFO et d'Educa dans le domaine de la gestion des données.

4.8 Formation et qualification des adultes

En février 2023, la Commission Formation et qualification des adultes (CFQA) a retiré sa demande adressée au SEFRI concernant la prise en compte des adultes admis en vertu de l'art. 32 OFPr (sans contrat d'apprentissage) dans le financement forfaitaire de la formation professionnelle par la Confédération. L'analyse du SEFRI avait mis en évidence le fait qu'entrer en matière sur cette demande aurait entraîné une rupture de la systématique actuelle (le financement forfaitaire est fonction du nombre de contrats d'apprentissage), ce qui aurait suscité des questions et des difficultés sans nombre. La CFQA a toutefois regretté l'impossibilité de lancer ici un signal politique en faveur de la certification professionnelle pour adultes.

La vue d'ensemble (liste) indiquant l'évolution actuelle des coûts directs et indirects en lien avec la certification professionnelle pour adultes, souhaitée par le comité de la CSFP, a été portée à la connaissance de l'Assemblée plénière lors de sa séance du 23 février 2023.

Le colloque de la Plateforme nationale contre la pauvreté du 28 mars 2023 a permis à des représentantes et représentants des domaines de l'aide sociale, de l'acquisition des compétences de base, de l'intégration et de la certification professionnelle pour adultes de se rencontrer. Ueli Maier, président de la CFQA, s'est activement associé à l'ouverture et à la clôture du colloque. Trois études, dont celle intitulée « Coûts directs et indirects de la formation professionnelle initiale pour adultes » et réalisée par le bureau BASS sur mandat de la CSFPS, de même que d'autres initiatives et projets émanant des cantons et communes, ont été présentés à cette occasion. Le colloque est arrivé à la conclusion que l'on attend beaucoup de la certification professionnelle pour adultes.

Il a été possible d'intégrer le projet de la CFQA « Offres de formations professionnelles initiales adaptées aux besoins des adultes » dans le projet « Registre des écoles professionnelles » mené par la commission Organisation et processus. Prévu pour la fin de 2023, le lancement du registre des écoles professionnelles a été reporté vers le début de 2024.

Le 4 juillet 2023, le secrétariat de la CFQA a soumis au groupe de coordination Formation et qualification des adultes de la CTFP son rapport « Mesure de la Confédération pour la prise en compte des acquis de formation : tentative de redémarrage du projet groupe de coordination Formation et qualification des adultes » (traduction officielle). Le rapport comprend quelques propositions concrètes visant à mener le projet à son terme.

Le document « Aperçu de la réduction de la durée de l'apprentissage et de l'apprentissage à temps partiel » a été présenté en novembre 2023. Il répond à la demande exprimée par la CTFP quant à la possibilité de définir de bonnes pratiques en matière de réduction de la durée de l'apprentissage.

En raison de son départ à la retraite, Ulrich Maier remet son mandat de président de la commission à fin 2023, après avoir dirigé cette dernière durant trois ans. Les membres de la CFQA le remercient pour son ouverture d'esprit et l'enthousiasme avec lequel il a présidé la commission en lui donnant des lignes d'action. Barbara Gisi, cheffe de l'office des écoles moyennes et de la formation professionnelle du canton de Berne, lui succède à la tête de la commission.

4.9 Flexibilisation

En 2019, la CSFP a élaboré un modèle de flexibilisation dans les écoles professionnelles, qui faisait suite au projet de modularisation de la formation professionnelle initiale (2018). Ce modèle articule les connaissances professionnelles en lien avec la profession, les compétences professionnelles regroupées pour certains champs professionnels ainsi que les compétences opérationnelles spécifiques, de manière à rendre possible un enseignement commun et à adapter rapidement les contenus spécifiques. Dans le projet consécutif mené à partir de 2022, un consortium d'accompagnateurs et d'accompagnatrices pédagogiques a comparé le modèle de la CSFP aux actuels modèles et manières d'envisager la formation. Il a ensuite réalisé un état des lieux récapitulant ces diverses conceptions, de manière à obtenir une vue d'ensemble. Le modèle de la CSFP, plus particulièrement les compétences opérationnelles spécifiques qui constituent un nouvel élément, a de surcroît été étudié à la lumière de certaines formations initiales, en collaboration avec les OrTra concernées. En 2024, le projet accompagné d'un guide d'orientation (cadre de référence) doit être mené à son terme par sa remise aux offices cantonaux et à leurs écoles professionnelles. Le guide présente des possibilités de flexibilisation ainsi que l'impact des modèles de formation flexibles sur les écoles professionnelles.

4.10 Projet [profilsexigences.ch](https://www.profilsexigences.ch) : instruments scolaires d'aide au choix professionnel et de préparation à l'apprentissage

Se situant à la croisée de plusieurs domaines, le projet « Profilsd'exigences.ch : instruments scolaires d'aide au choix professionnel et de préparation à la formation initiale », doit être vu en relation avec l'objectif politique concernant l'espace suisse de formation qui est d'obtenir un taux de 95 % de personnes titulaires d'un diplôme du degré secondaire II. L'objectif général du projet est de mettre à disposition dans toute la Suisse des outils développés au niveau cantonal qui visent à améliorer l'adéquation entre les compétences tirées des plans d'études régionaux du degré secondaire I et les exigences des apprentissages en matière de connaissances scolaires au degré secondaire II.

Comme ce processus s'est avéré plus complexe que prévu initialement, il faut envisager de prolonger le projet et éventuellement de le réorienter.

Les parties prenantes ont été informées de son avancement lors de la séance du groupe d'accompagnement du 23 novembre 2023 et ont donné leur accord pour que le projet soit prolongé jusqu'en 2028 et ses divers volets redéfinis. Le rapport présenté expose des considérations relatives à cette prolongation et à la redéfinition qui l'accompagne, destinées aux organes de la CSFP et de la CDIP ainsi qu'aux responsables de l'encouragement de projets à la CTFP et au SEFRI.

5 Séances des organes de la CSFP en 2023

Commission / organe	Sous-commission	Groupe de travail	Séances
Assemblée plénière			3
Comité			7
Formation professionnelle initiale (CFPI)			7, plus la séance d'automne
	Formation initiale en entreprise D-CH		5, plus la séance de printemps
	Formation initiale en entreprise F-CH		3
	Lieux de formation D-CH		5
		Groupe de travail Plurilinguisme	6, plus une rencontre à des fins de réseautage
		Groupe de travail MP	6, plus une rencontre à des fins de réseautage
		ONC Professions du commerce de détail et celle d'employée et employé de commerce	4
Formation et qualification des adultes (CFQA)			4
	Groupe de coordination D-CH		3
Développement des professions (CDP)			11
Financement de la formation professionnelle (CFFP)			3
Écoles supérieures (CES)			6
Organisation et processus (COP)			5
Procédures de qualification (CPQ)			3

	Responsables des examens D-CH (SK-PL)	8
	Responsables des examens F-CH (SCOP)	7
	CSFO (CCSFO)	3
	Transitions (CTR)	4
Total		Résultat 107 (2022 : 140)

Conférence suisse de l'orientation professionnelle, universitaire et de carrière

Commission / organe	Sous-commission	Groupe de travail	Séances
Assemblée plénière			2
Comité			7
Commissions Services & statistique			2
Total			11

Conférence suisse de la formation continue (CSFC)

Commission / organe	Sous-commission	Groupe de travail	Séances
Assemblée plénière			3
Comité			9
Mesures supracantoniales			
		Mesures d'accompagnement Triage	3
		Groupe d'accompagnement Dialogue sur l'inclusion numérique	4
		Groupe d'accompagnement Campagne	3
Total			22

6 Membres

6.1 Assemblée plénière

(État au 31 décembre 2023)

Aargau	Kathrin Hunziker Vorsteherin Abteilung Berufsbildung und Mittelschule Bachstrasse 15, Postfach 5001 Aarau
Appenzell Rhodes-Extérieures	Peter Bleisch Leiter Amt für Mittel- und Hochschulen und Berufsbildung Obstmarkt 3 9102 Herisau
Appenzell Rhodes-Intérieures	Alfred Steingruber Leiter Amt für Berufsbildung und Berufsberatung Hauptgasse 51 9050 Appenzell
Bâle-Campagne	Natalie Breitenstein Leiterin Dienststelle Berufsbildung, Mittelschulen, Hochschulen Rosenstrasse 25 4410 Liestal
Bâle-Ville	Ulrich Maier Leiter Mittelschulen und Berufsbildung Leimenstrasse 1 4001 Basel
Berne	Barbara Gisi Vorsteherin Mittelschul- und Berufsbildungsamt Kasernenstrasse 27, Postfach 3000 Bern 13
Fribourg	Christophe Nydegger Chef du Service de la formation professionnelle Derrière-les-Remparts 1 1701 Fribourg

Genève	Gilles Miserez Directeur général de l'Office pour l'orientation, formation professionnelle et continue Rue Prévost-Martin 6, case postale 192 1211 Genève 4
	Sylvain Rudaz Directeur général de l'enseignement secondaire postobligatoire Chemin de l'Echo 5A 1213 Onex
Glarus	Patrick Geissmann Hauptabteilungsleiter Höheres Schulwesen und Berufsbildung Gerichtshausstrasse 25 8750 Glarus
Grisons	Curdin Tuor Leiter Amt für Berufsbildung Grabenstrasse 1 7001 Chur
	Gion Lechmann Leiter Amt für Höhere Bildung Grabenstrasse 1 7001 Chur
Jura	Manuel Donzé Chef du service de la formation postobligatoire Rue du 24-Septembre 2 2800 Delémont
Lucerne	Christof Spöring Leiter Dienststelle Berufs- und Weiterbildung Obergrundstrasse 51 6002 Luzern
Neuchâtel	Laurence Knoepfler Chevalley Cheffe de Service des formations postobligatoires et de l'orientation Espacité 1 2302 La Chaux-de-Fonds
Nidwald	Pius Felder Leiter Amt für Berufsbildung und Mittelschulen Robert-Durrer-Strasse 4, Postfach 1241 6371 Stans

Obwald	Urs Burch Vorsteher Amt für Berufsbildung Grundacherweg 6, Postfach 1164 6061 Sarnen 1
St-Gall	Bruno Müller Leiter Amt für Berufsbildung Davidstrasse 31 9001 St.Gallen
Schaffhouse	Philipp Dietrich Dienststellenleiter Berufsbildung und Berufsberatung Ringkengässchen 18 8201 Schaffhausen
Schwyz	Oscar Seger Vorsteher Amt für Berufsbildung Kollegiumstrasse 28, Postfach 2193 6431 Schwyz
Soleure	Stefan Ruchti Vorsteher Amt für Berufsbildung, Mittel- und Hochschulen Kreuzackerstrasse 1 4502 Solothurn
Tessin	Paolo Colombo Direttore Divisione della formazione professionale Via Vergiò 18, casella postale 6932 Breganzona
Thurgovie	Marcel Volkart Chef Amt für Berufsbildung und Berufsberatung Grabenstrasse 5 8510 Frauenfeld
Uri	Yvonne Slongo Vorsteherin Amt für Berufsbildung Klausenstrasse 4 6460 Altdorf
Vaud	Lionel Eperon Directeur général de l'enseignement postobligatoire Rue Saint-Martin 26 1014 Lausanne

Wallis	Tanja Fux Cheffe du Service de la formation professionnelle Avenue de la Gare 34 1951 Sion
Zug	Dusan Milakovic Leiter Amt für Berufsbildung Chamerstrasse 22 6301 Zug
Zürich	Niklaus Schatzmann Vorsteher Mittelschul- und Berufsbildungsamt Ausstellungsstrasse 80 8090 Zürich
Fürstentum Liechtenstein	Werner Kranz Vorsteher Amt für Berufsbildung und Berufsberatung Postfach 684 FL-9490 Vaduz

6.2 CSFP élargie

Les cheffes et chefs d'office mentionnés ci-dessous sont membres de la CSFP suite à l'élargissement de la CSFP aux thématiques de l'orientation professionnelle, universitaire et de carrière ainsi que de la formation continue. Dans leur canton, s'agissant des mêmes thématiques, ils sont directement subordonnés au conseiller ou à la conseillère d'État de leur canton :

6.2.1 Orientation professionnelle, universitaire et de carrière (CS OPUC)

Fribourg	Thomas Di Falco Chef du service de l'orientation professionnelle et de la formation des adultes Rue St-Pierre Canisius 12 1700 Fribourg
Jura	Andréas Häfeli Chef de service du Centre d'orientation scolaire et professionnelle et de psychologie scolaire Rue du Banné 23 2900 Porrentruy
Schwyz	Janina Baruth Vorsteherin Amt für Berufs-, Studien- und Laufbahnberatung Huobstrasse 9 8808 Pfäffikon

Uri	Dominic Wetli Abteilungsleiter Berufs-, Studien- und Laufbahnberatung Klausenstrasse 4 6460 Altdorf
Zug	Olivia Ott Leiterin Amt für Berufsberatung Baarerstrasse 21 6300 Zug
Zürich	Christine Viljehr Leiterin Fachbereich Berufs-, Studien- und Laufbahnberatung Dörflistrasse 120, Postfach 8090 Zürich

6.2.2 Formation continue (CSFC)

Fribourg	Thomas Di Falco Chef du service de l'orientation professionnelle et de la formation des adultes Rue St-Pierre Canisius 12 1700 Fribourg
Grisons	Gion Lechmann Leiter Amt für Höhere Bildung Grabenstrasse 1 7001 Chur

6.3 Comité

(État au 31 décembre 2023)

Président	Christophe Nydegger FR
Vice-présidents	Paolo Colombo TI, Niklaus Schatzmann ZH
Responsables du secrétariat	Karin Rüfenacht CSFP (affaires stratégiques), Franziska Wiedmer CSFP (affaires administratives)
Membres	Lionel Eperon VD, Benedikt Feldges CIFC, Barbara Gisi BE, Ulrich Maier BS, Bruno Müller SG, Daniel Reumiller CDOPU, Christof Spöring LU
Hôtes permanents	Rémy Hübschi SEFRI, Jean-Pascal Mouglin CLPO, Claude Pottier CSFO

6.4 Commissions

(État au 31 décembre 2023)

6.4.1 Commission Formation professionnelle initiale (CFPI)

Président	Paolo Colombo TI
Responsable du secrétariat	Katja Dannecker CSFP
Membres	Michael Bussmann LU, Patrick Geissmann GL, Simone Grossenbacher BE, Vincent Joliat JU, Jodok Kummer VS, Gaetano Lentini BS, Daniel Preckel LU, Sandro Schneider AG, Peter Sutter BE, Walter Waltenspül ZH, Jean-Daniel Zufferey VD, Markus Zwysig ZH
hôte permanent	Toni Messner SEFRI

6.4.2 Commission Formation et qualification des adultes (CFQA)

Président	Ulrich Maier BS
Responsable du secrétariat	Bernadette Fischli CSFP
Membres	Raphaël Crittin VS, Ramon Fontana GR, Tatiana Lurati TI, Carla Müller-Stähli ZH, Dao Nguyen GE, Mariana Perret NE, Evelyn Tsandev BE
Hôtes permanents	Sabina Giger SEFRI, Reto Trachsel SEFRI

6.4.3 Commission Développement des professions (CDP)

Président	Bruno Müller SG
Responsable du secrétariat	Karin Rüfenacht CSFP
Membres	Peter Dinkel ZH, Christoph Düby BE, Michel Etienne NE (jusqu'en juin 2023), Fredy Fritsche SG, Roman Helfer NE (à partir d'août 2023), Daniel Hug VD (jusqu'en juin 2023), Christian Koch TG, Martin Kohlbrenner BS, Jodok Kummer VS, Jeanpierre Mini TI, Fabrice Rouiller VD (à partir d'août 2023), Thomas Rüffieux SEFRI, Karin Schmidt ZG, Patrick Seiler SO

6.4.4 Commission Financement de la formation professionnelle (CFFP)

Président	Pius Felder NW (jusqu'en juillet), Lionel Eperon VD (à partir d'août)
Responsable du secrétariat	Pierre-Yves Puipe CSFP
Membres	Patrick Cetl SG, Igor Kos ZH, Jeanpierre Mini TI, Philippe Muggli VD, Alexandre Rey VS, Marcus Riedi BE, Erich Rosenberg ZG, Frédéric Ryser NE

6.4.5 Commission Écoles supérieures (CES)

Président	Marcel Volkart TG
Responsable du secrétariat	Pierre-Yves Puipe CSFP
Membres	Manuela Del Torso TI, Carla Gasser LU, Maja Huber BE (à partir d'avril), Dorian Koller AG, Angela Martucci ZH (à partir de juin), Anne-Marie Munch GE (à partir de juin), Philipp Stadelmann BE (à partir de mars), Yves Rey VS (à partir de juin), Hans Peter Steiner SG, Brigitte Steinmann ZH (à partir de juin)
Hôte permanent	Ramona Nobs SEFRI

6.4.6 Commission Organisation et processus (COP)

Président	Peter Bleisch AR
Responsable du secrétariat	Gabriela Maurer CSFP
Membres	Martin Fischer BE, Alain Perriard FR, Claude Pottier CSFO, Martin Eric Ritz Educa, Erich Rosenberg ZG, Marcel Steffen ZH
Hôte permanent	Marc Fuhrer CSFO

6.4.7 Commission Procédures de qualification (CPQ)

Président	Stefan Ruchti SO
Responsable du secrétariat	Nahuel Ferrari CSFO
Membres	Lionel Arlettaz VD, Heinz Bross ZH, Ernst Heim BE, Roger Maurer LU, Gilles Miserez GE, Massimo Oggiano GR, Markus Sieger SG, Jvan Traversi TI
Hôte permanent	Reto Trachsel SEFRI

6.4.8 Commission CSFO (CCSFO)

Président	Paolo Colombo TI
Responsable du secrétariat	Melanie La Marra
Membres	Peter Bleisch AG, Sonja Brönnimann AG, Thomas Di Falco FR, Tanja Fux VS, Andréas Häfeli JU, Stefan Ruchti SO, Peter Sutter BE, Curdin Tuor GR, Christine Viljehr ZH
Hôtes permanents	Peter Marbet CSFP, Claude Pottier CSFO

6.4.9 Commission Transitions (CTR)

Présidente	Monika Eicke LU
Responsable du secrétariat	Amandine Mekolo (jusqu'en août 2023), Franziska Wiedmer SBBK

(à partir de septembre 2023)

Membres Benedikt Arnold BS, Constantin Diederichs GE, Stefan Furrer BE, Chiara Orelli Vassere TI, Frédéric Panza NE, Sandra Portmann NW, Sibylle Raoult BS, Barbara Schneider ZH

6.5 Sous-commissions et autres

6.5.1 Sous-commission Lieux de formation de la Suisse alémanique¹

Présidente Sylvia Minder-Keller ZH
Responsable du secrétariat Pia Hess CSFP
Membres Yves Anderhub LU, Anja Groenvold BL, Sandra Hartmann/Felix Tschirky SG, Sandro Schneider AG, Patrick Seiler SO, Anja Wildgrube BE

6.5.2 Sous-commission Formation professionnelle initiale (Suisse alémanique)

Président Gaetano Lentini BS
Responsable du secrétariat Bernadette Fischli CSFP
Membres Roger Augsburg ZG, Gerhard Gerner FL, Benno Keller SG, Pierpaolo Lorenzetto GR, Susanna Oppliger BE (jusqu'en juillet 2023), Barbara Rebsamen BE (à partir d'août 2023), Markus Schär AG, Walter Waltenspül ZH

6.5.3 Sous-commission Formation professionnelle initiale (Suisse romande)

Président Vincent Joliat JU
Responsable du secrétariat Pierre-Yves Puipe CSFP
Membres Victor Carchedi VS, Corinne De Marco NE, Sophie Egger Genoud GE, Michel Etienne NE, Daniel Hug VD (jusqu'en juin), Cristina Voutat BE

6.5.4 Commission spécialisée Gestion des données de la formation professionnelle

Président Peter Bleisch AR
Responsable du secrétariat Marc Fuhrer CSFO
Membres Martin Fischer BE, Caterina Mari TI, Alain Perriard FR, Claude Pottier CSFO, Erich Rosenberg ZG, Marcel Steffen ZH
Hôte permanent Martin Eric Ritz Educa

¹ La sous-commission Lieux de formation de la Suisse latine est dirigée par la CLPO.

6.5.5 Groupe de coordination Formation et qualification des adultes (Suisse alémanique)²

Président	Ulrich Maier BS
Responsable du secrétariat	Bernadette Fischli CSFP
Membres	Roger Augsburgers ZG, Franziska Berger BE, Ramon Fontana GR, Carla Müller-Stähli ZH, Priska Raimann SO, Evelyn Tsandev BE

² Le Groupe de coordination Formation et qualification des adultes de la Suisse latine est dirigé par la CLPO.

7 Secrétariat

Nom	Taux d'activité
Katja Dannecker	100 %
Bernadette Fischli	60 %
Remo Grossenbacher	90 %
Pia Hess	60 %
Peter Marbet	100 %
Gabriela Maurer	60 %
Pierre-Yves Puipe	100 %
Karin Rüfenacht	100 %
Franziska Wiedmer	100 %
Total	770 %

8 Annexes

- Objectifs annuels 2023 et reporting
- Liste des représentations cantonales dans les groupes de travail et les projets 2023
- Brèves du Comité et des Assemblées plénières 2023